

<http://calculatice.ac-lille.fr>

Règlement national des rallyes calcul@TICE

Les enseignants sont invités à consulter les informations sur le site <http://calculatice.ac-lille.fr>, ainsi que le présent règlement.

Article 1 - Objet du rallye calcul mental « calcul@TICE »

- Le Directeur académique des services départementaux de l'Éducation Nationale du Nord organise cinq rallyes de calcul mental en ligne. Il en confie l'organisation au groupe « calcul@TICE » travaillant sous son autorité.

- Le concours consiste à répondre (sans papier ni crayon) à des situations de calcul mental mettant en jeu des compétences à maîtriser à la fin de chacun des niveaux des classes concernées de l'école ou du collège.

- le rallye 1 (CP)
- le rallye 2 (CE1)
- le rallye 3 (CE2)
- le rallye 4 (CM1)
- le rallye 5 (CM2/6^{ème})
- le rallye 8 (3^{ème})
- les enseignants des classes de SEGPA choisissent le rallye auquel ils souhaitent participer selon le niveau de leurs élèves.

Ces rallyes sont libres et gratuits. Ils seront accessibles sur le site « calcul@TICE » :

<http://calculatice.ac-lille.fr>

Article 2 - Partenariat

Pour l'organisation des rallyes, le groupe « calcul@TICE » accepte les aides de partenaires dont la raison sociale et l'activité sont susceptibles d'avoir un lien avec l'objet des dits rallyes.

Article 3 - Conditions d'inscription

Pour participer, il faut remplir 2 conditions :

1. L'inscription engage les classes entières
Remarque : Les classes de CM2 et de 6^{ème} sont invitées à constituer un seul groupe (dans le cadre de la liaison école – collège) et à s'inscrire comme une seule classe : chaque élève de CM2 sera associé à un élève de 6^{ème} en cohérence avec les effectifs respectifs.
2. Le responsable de la classe est un enseignant :
 - Il sera le responsable de la classe engagée pour toute la durée du rallye « calcul@TICE »
 - Il remplira le formulaire d'inscription
 - Il sera le seul interlocuteur officiel et identifiable (l'anonymat de chaque élève est à garantir par l'enseignant)

Précisions importantes :

- Chaque rallye s'effectue par groupe de deux élèves. Lors de l'inscription, chaque groupe de deux élèves sera identifié par un pseudonyme.
- Le nombre de groupes indiqué lors de l'inscription ne pourra plus être modifié par la suite.

Article 4 - Modalités d'inscription

- Le site <http://calculatice.ac-lille.fr> de la DSDEN du Nord diffuse les informations concernant le rallye.
- Les inscriptions seront prises du 4 JANVIER 2021 au 19 FEVRIER 2021 par l'intermédiaire d'un formulaire électronique présent sur le site « calcul@TICE »

- Les noms d'utilisateur et mots de passe permettant au responsable de la classe et aux élèves d'accéder au rallye choisi seront envoyés par courrier électronique à l'adresse de l'établissement concerné ainsi qu'à l'adresse personnelle de l'enseignant responsable de l'inscription s'il en a fait la demande. Ce courrier est la seule attestation de l'enregistrement de l'inscription, il est donc vivement conseillé de l'imprimer ; sur ce document figurent les identifiants qui seront utiles pour toute la durée du concours (ils sont donc à conserver précieusement).

Article 5 - Déroulement du rallye.

Dates retenues pour l'année 2021 :

- rallye 8 : du 08/03 au 27/03/2021 (« grand forum des mathématiques vivantes » du 10 au 13/03).
- rallye 5 : du 15/03 au 03/04/2021 (« semaine des maths » du 15 au 21/03).
- rallyes 3 et 4 : du 29/03 au 10/04/2021
- rallyes 1 et 2 : du 20/05 au 08/06/2021

Conditions de réalisation :

- Le rallye se réalise en ligne et par groupe de deux élèves (inscrit sous un pseudonyme – voir plus haut)
- Pour chaque groupe de deux, le rallye se réalise en une seule séquence de 30 à 45 minutes – Cette séquence peut être scindée en cas de nécessité. Le binôme continuera les épreuves là où il en était arrivé.

Communication des résultats :

- A l'issue de l'épreuve, chaque groupe de deux élèves est immédiatement informé de ses réussites.
- Par ailleurs, les enseignants inscrits pourront télécharger, à l'issue de la période de passation, un tableau récapitulatif des scores de leur classe comparés aux scores moyens de l'ensemble des concurrents.
- Le score de la classe est fondé sur la moyenne des résultats des différents groupes de 2 élèves.
- Le score de chaque groupe est fondé sur le nombre de réponses exactes.

Remarque :

Ces rallyes ne donnent lieu à aucune récompense. Aucun palmarès ne sera communiqué. Chaque enseignant pourra télécharger à l'issue de la période de passation du rallye où il est engagé un diplôme attestant de la participation de ses élèves au rallye et comportant une mention attribuée en fonction du score moyen de la classe.

Précisions importantes :

Toute communication (lien "Nous écrire" : rallye.calculatice@ac-lille.fr) doit obligatoirement être accompagnée des identifiants attribués à l'enseignant lors de l'inscription.

Le groupe « calcul@TICE » ne saurait être tenu pour responsable des problèmes techniques qui pourraient se présenter durant le concours, qu'ils se situent au niveau du serveur ou des ordinateurs des participants.

Article 6 - Acceptation du règlement

Le présent règlement est exclusivement disponible sur le site « calcul@TICE »

<http://calculatice.ac-lille.fr>

La participation aux rallyes et la réception du courrier électronique de confirmation d'inscription impliquent l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Toute difficulté d'interprétation et d'application du règlement sera arbitrée par le groupe « calcul@TICE ».

Article 7 - Droits de « calcul@TICE »

Le groupe « calcul@TICE » se réserve le droit d'écourter, de prolonger, de modifier ou d'annuler les rallyes si les circonstances l'exigent.

Article 8 - Droit d'accès et de rectification

Conformément aux dispositions de l'article de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, l'enseignant responsable de la classe bénéficie d'un droit d'accès et de rectification des données le concernant. Aucune information nominative ne sera cédée à des tiers ou conservée à l'issue des rallyes.

Article 9 – Classes du département du Nord

L'Inspecteur d'académie, Directeur académique des services de l'Education Nationale du Nord rencontrera des groupes de **CM2 / 6^{ème}** méritants du département dont les élèves se seront particulièrement distingués par leur participation et leur performance. Il les recevra le **28 mai 2021** dans les locaux de la direction des services de l'éducation nationale du Nord.

Cette réception est soutenue par le **Conseil Départemental du Nord**.

Les organisateurs de « calcul@TICE » :

Marion DESMAREST
Régis LECLERCQ
Florian ODOR
Olivier WANTIEZ

Karine BUISINE
Laurent HENNEQUART
Vincent JOLY
Fabrice MARTIN
Frédéric MATHIEU

Le Directeur académique des services
de l'Education nationale,
Directeur des services départementaux
de l'Education Nationale du Nord
Jean-Yves BESSOL